



## **Consultation du Comité de suivi interfonds du 26 mars 2021 Relevé de décisions**

Une consultation écrite des membres du Comité de suivi interfonds a été organisée du 15 au 26 mars 2021

Cette consultation portait sur les points suivants :

### **Présentation à la validation des membres du comité des points suivants:**

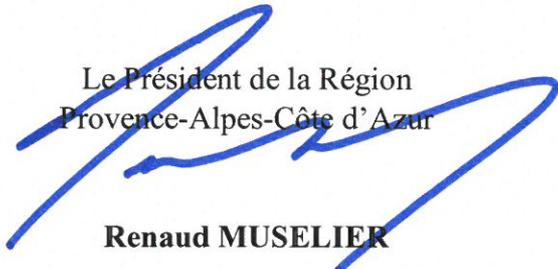
- ❖ La révision du Programme Opérationnel de Développement Rural pour s'adapter à la période de transition prolongeant la programmation 14-20 pour les années 2021-2022 et dont le budget se compose de l'enveloppe FEADER « socle » et de l'enveloppe FEADER « relance » (ou « EURI ») correspondant à l'enveloppe additionnelle du plan de relance européen :
  - Révision de la maquette du PDR FEADER :
    - Dernier transfert 1<sup>er</sup> pilier vers 2<sup>nd</sup> pilier de la programmation 14-20
    - Crédits socle transition 2021-2022
    - Crédits relance EURI
    - Transfert 2021 1<sup>er</sup> pilier vers 2<sup>nd</sup> pilier
  - Modification du plan des indicateurs (notamment les cibles) suite à la révision de la maquette
  - Modification de la mesure 20 (Assistance Technique) : intégration de la possibilité de payer sur la base d'un taux forfaitaire de 4% des dépenses déclarées à la Commission chaque trimestre
  - Modification de la mesure 19 (LEADER) : prise en compte des dépenses de préparation de la prochaine programmation dans le TO 19.1
  - Modification des TO 4.3.1, 4.3.2 et 7.4.2

## DECISIONS

- La proposition de révision du Programme Opérationnel de Développement Rural pour la période de transition 2021-2022 est validée.

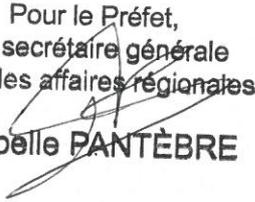
Fait à Marseille le,

Le Président de la Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

  
**Renaud MUSELIER**

Pour le Préfet de la région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pour le Préfet,  
La secrétaire générale  
pour les affaires régionales

  
**Isabelle PANTÈBRE**